



juin 2010

OPERATION CARTES-LETTRES POUR DENONCER LES DANGERS DU REGIME AUTO- ENTREPRENEUR

Depuis deux ans déjà la CAPEB s'engage en votre nom, pour dénoncer les **dangers du régime de l'auto-entrepreneur.**

Les risques de dérives sont importants : concurrence déloyale, travail au noir, remise en cause de la qualité et de la sécurité des travaux.

Bref, il n'y a pas d'égalité de droits et de devoirs entre l'artisan et l'auto-entrepreneur.

Nous avons beaucoup harcelé le Gouvernement en intervenant sans cesse auprès des députés et sénateurs. La pression sur le Secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat et des Petites Entreprises monte, grâce à la CAPEB, mais cela ne suffit pas pour obtenir ***une réforme du dispositif.***

Il nous paraît nécessaire d'accroître cette pression en demandant aux artisans eux-mêmes de se mobiliser.

Vous êtes tous concernés de près ou de loin par la concurrence des auto-entrepreneurs et la période de crise que nous connaissons n'arrange rien.

Nous avons opté pour un envoi massif de cartes lettres aux députés, aux sénateurs et au Préfet, afin que nos messages parviennent en masse jusqu'au Gouvernement et montrent la détermination de l'artisanat du bâtiment.

C'est pourquoi la balle est dans votre camp.

Si vous estimez que le régime de l'auto-entrepreneur n'est pas un bon régime, alors faites le savoir.

Vous avez reçu par votre journal professionnel de début de juin, le Bâtiment Artisanal, un jeu de 4 cartes postales qui dénoncent les travers de ce régime.

A qui devez vous les envoyer ?

- une à votre député,
- une à votre sénateur,
- une au Préfet,
- une la CAPEB 75 – Paris et Petite Couronne

Pourquoi cette quatrième carte à la CAPEB ? Simplement parce que nous irons porter, au Préfet, la masse des cartes que vous nous aurez retournées et lui présenter nos revendications.

Vous comprenez que seule votre mobilisation massive pourra démontrer le poids de l'artisanat.

Si vous souhaitez quelques cartes supplémentaires, pour envoyer par exemple aux autres Députés et Sénateurs de votre département, demandez-en à la Chambre Syndicale. Vous pouvez aussi les télécharger sur les sites www.capeb.fr et www.lebatimentartisanal.fr

Pour vous faciliter la tâche les coordonnées des parlementaires de votre département, de la préfecture sont accessibles sur notre site internet

www.capeb-paris.com

Surtout ne tardez pas à renvoyer ces cartes, il y va de notre crédibilité à tous et des chances d'obtenir enfin une réforme du dispositif de l'auto-entrepreneur.

Imaginez l'impact de notre revendication si nous ne pouvions pas apporter un grand nombre de cartes au Préfet ou si les parlementaires n'étaient pas « noyés » sous les cartes.

Nous comptons sur vous et soyez assurés que nous vous tiendrons informés des suites données.

Et souvenez-vous du slogan de la CAPEB : **Plus forts ensemble**